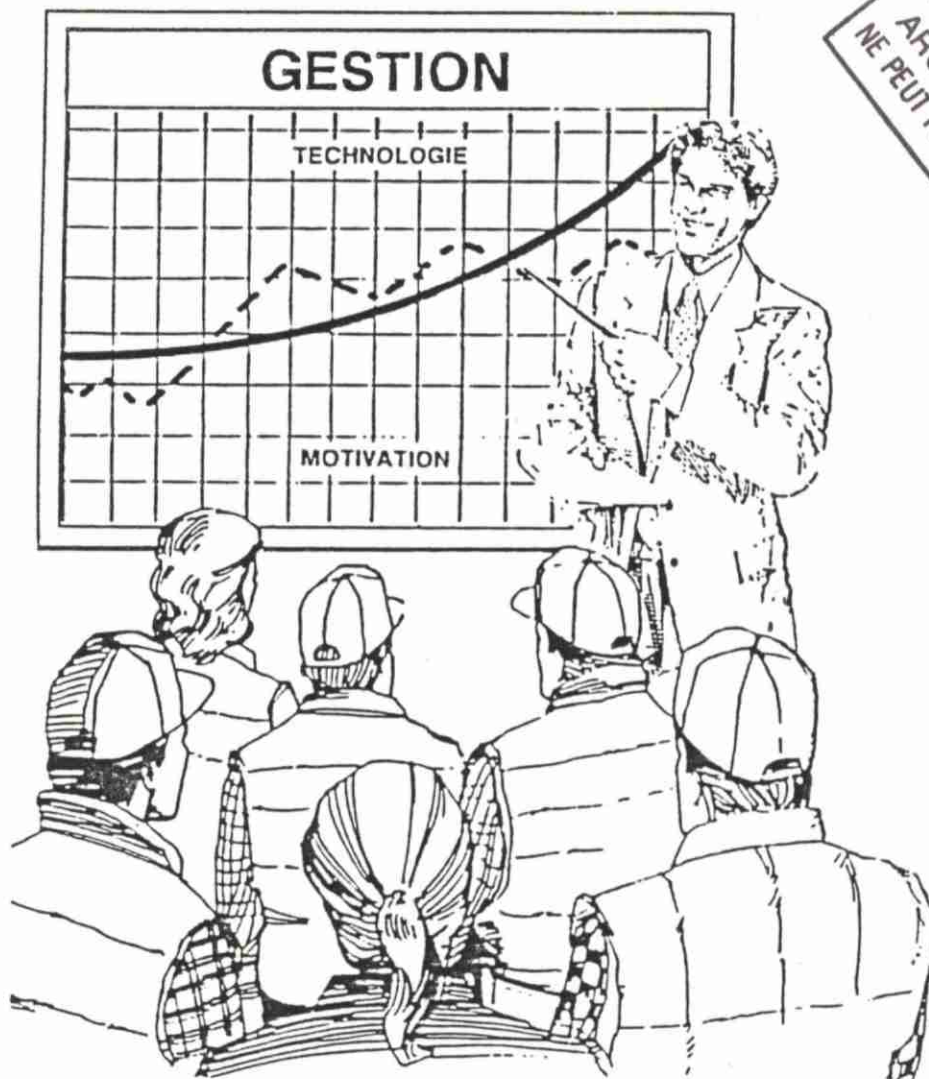


AR
12463
1989
QAG

23 FEVRIER 1989

JOURNEE D'INFORMATION OVINE

I.T.A. LOCAL B-109



“Mon savoir... j’y vois”

À votre service...

**LE BUREAU RÉGIONAL DU MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES
ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC**

3230, rue Sicotte, C.P. 40, Saint-Hyacinthe, Qué. J2S 7B2 Téléphone (514) 773-3924

Directeur régional : Paul Sauvé, agr., M.B.A.

Le directeur y est entouré d'une équipe multidisciplinaire qui comprend des spécialistes en aménagement, développement professionnel agricole, grande culture horticultrice ornementale, horticultrice, serrericulture, pommicultrice, zootechnie, génie rural, promotion agro-alimentaire et relève agricole, conservation des sols et de l'eau ainsi que l'hydraulique agricole.

Directeur régional adjoint : Jean Desjardins, agr.,

BUREAUX DE RENSEIGNEMENTS AGRICOLES (B.R.A.)

SAINT-HYACINTHE

3230, rue Sicotte
C.P. 40 Saint-Hyacinthe
Tél. : (514) 773-3924

Territoire desservi : St-Thomas d'Aquin, La Présentation, St-Denis, St-Damase, Notre-Dame, Douville, Ste-Madeleine, St-Charles, St-Barnabé, St-Jude, St-Bernard, St-Hyacinthe le Confesseur, La Providence, St-Joseph, Ste-Hélène, St-Nazaire, St-Liboire, Ste-Christine, Ste-Rosalie, St-Hugues, St-Éphrem d'Upton, St-Simon, St-André d'Acton, St-Théodore, St-Pie, St-Dominique.

SAINT-BRUNO

337 est, chemin des 25,
Saint-Bruno de Montarville,
Cité Chambly J3V 4P6 Tél. : 653-8061

Territoire desservi : Boucherville, Carignan, St-Basile le Grand, St-Marc, St-Bruno de Montarville, St-Hubert, Beloeil, Varennes, Calixa-Lavallée, St-Asmable, Verchères, Contrecoeur, Ste-Julie, Chambly, Greenfield Park, St-Lambert, Longueuil, St-Antoine-sur-Richelieu.

BEDFORD

9, rue du Pont
C.P. 110 Bedford
Tél. : (514) 248-3321

Territoire desservi : Bedford, Noyan, Frelighsburg, Pike River, Standbridge est et station, Dunham, Farnham, Notre-Dame de Stanbridge, St-Ignace, Ste-Sabine, Venise en Québec, Clarenceville, Cowansville, St-Armand et Rainville.

SOREL

101 rue du Roi
Sorel
Tél. : (514) 742-3758

Territoire desservi : Ste-Victoire, St-Ours, St-Rock, Ste-Anne de Sorel, Tracy, St-Robert, St-Aimé, Yamaska ouest, St-Louis, St-Pierre de Sorel.

MARIEVILLE

rue Ste-Marie
C.P. 249 Marieville
Tél. : (514) 480-4447

Territoire desservi : L'Ange Gardien, St-Césaire, St-Hilaire, Rougemont, St-Paul d'Abbotsford, Richelieu, St-Angèle de Monnoir, St-Jean Baptiste, Marieville, St-Mathias, Otterburn Park.

RETENEZ CES DATES

Journées d'information organisées par le M.A.P.A.Q.

Bureau régional de Saint-Hyacinthe en collaboration avec les Bureaux de Renseignements Agricoles

"MON SAVOIR... J'Y VOIS"

DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

6 décembre

Journée d'information sur le transfert de ferme
Auditorium ITA

SOMMAIRE:

- "Vision nouvelle du transfert de ferme et alternatives"
- "La place de la femme dans l'agriculture de demain"

15 décembre

Journée d'information sur la pomiculture
Érabières La Goudereille
138 Chemin sous-bois
Saint-Grégoire, cté Iberville

SOMMAIRE:

- "Dates de maturité comparées des variétés McIntosh, Spartan et Empire"
- "Niveaux de maturité comparés des pommiers nains, semi-nains et standard"

FÉVRIER						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

2 février

Journée d'information sur la production du soya
Auditorium ITA

SOMMAIRE:

- "Étapes et critères de sélection menant à l'enregistrement d'une nouvelle variété de soya"
- "Perspectives de développement dans l'utilisation du soya"

9 février

Journée d'information sur la production bovine
vache-veau
Cowansville

SOMMAIRE:

- "Tour d'horizon de la production vache-veau régionale"
- "Semi finition des veaux d'emboche"

9 février

Préparation au transfert de la ferme
Sainte-Victoire, salle municipale

SOMMAIRE:

- "Les nouvelles avenues de l'établissement en agriculture"
- "État de la situation de la relève agricole"

16 février

Journée provinciale de la pomiculture
Auditorium ITA

SOMMAIRE:

- "Le contrôle des acariens"
- "Nutrition des pommiers"

16 février

Journée d'information sur les cultures alternatives
Érabières Le Rossignol
Route 20, sortie 105
30 Montée des 42, Sainte-Julie

SOMMAIRE:

- "Canola, sarrasin, foin"
- "Mais éclaté, tournesol"

16 février

Journée d'information sur les petits fruits
ITA, local B-109

SOMMAIRE:

- "Régie de la fraisière, bleuets de qualité"
- "Production de framboises de qualité"

23 février

Journée d'information sur la production ovine
ITA, local B-109

SOMMAIRE:

- "Insémination artificielle des brebis"
- "Femelles hybrides, croisement et alimentation"

23 février

Journée d'information sur le lisier
ITA, Auditorium

SOMMAIRE:

- "Interaction du lisier avec l'activité microbienne du sol"
- "Phytotoxicité et valeur monétaire du lisier"

JANVIER						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

17 janvier

Journée d'information sur le blé panifiable
Érabières Le Rossignol
(Rte 20, sortie 105)
30 Montée des 42, Sainte-Julie

SOMMAIRE:

- "Conditions d'entreposage"
- "Classification et commerce du blé"

17 janvier

Journée d'information sur la production de légumes en champ
ITA, local B-109

SOMMAIRE:

- "Techniques de pointe en production horticole"
- "Production de plants de qualité"

19 janvier

Journée d'information sur les bovins laitiers
Auditorium ITA

SOMMAIRE:

- "Conservation des ressources"
- "Structures d'entreposage du fumier et du lisier"

SEMAINE DE LA CONSERVATION DES SOLS ET DE L'EAU

24 janvier

Journée d'information sur la conservation des sols
Auditorium ITA

SOMMAIRE:

- "Perte acceptable de sol, rôle de la matière organique"
- "Le travail minimal du sol et la gestion des mauvaises herbes"

25 janvier

Journée de visites, conservation des sols et de l'eau

SOMMAIRE:

- "Tournée régionale pour voir l'effet de diverses techniques de conservation sur l'accumulation de neige sur les champs"

26 janvier

Journée d'information sur la conservation de l'eau
Auditorium, ITA

SOMMAIRE:

- "Qualité de l'eau et son utilisation optimale sur la ferme. Point de vue de spécialistes et agriculteurs sur le drainage de surface et les chambres de contrôle"

MARS						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

9 mars

Journée d'information sur le haricot sec
ITA, local B-109

SOMMAIRE:

- "Production de qualité et accès au marché"
- "Conditions de succès"

16 mars

Journée d'information porcine
ITA, Auditorium

SOMMAIRE:

- "Qualité des moules et effet sur le classement"
- "Fève soya et régie en maternité"

L'INSEMINATION ARTIFICIELLE QUELQUES ETAPES D'UNE BONNE PREPARATION

L'insémination artificielle est une technique de plus en plus populaire auprès des producteurs de moutons. La demande a connu une croissance continue depuis les 4 dernières années (500 i.a. à 1400 i.a. dans les secteurs couverts par le centre de St-Robert).

De la part des éleveurs les résultats obtenus, reliés à son coût, en orienteront probablement l'avenir.

Quant au gouvernement il a accordé une importance certaine en consacrant une partie du budget du programme de rentabilisation de l'élevage ovin au développement de cette technique ainsi qu'à sa disponibilité.

POURQUOI UN CHOIX?

L'insémination artificielle s'inscrit présentement à l'intérieur d'une série de pratiques d'une contre saison sexuelle:

- synchronisation des chaleurs à l'aide d'éponges vaginales et lutte naturelle;
- photopériodisme et lutte naturelle;
- synchronisation des chaleurs et insémination artificielle.

On trouve des adeptes pour chacune de ces pratiques; certains ardents défenseurs ne jurent même que par leur méthode. L'important dans tout cela consiste cependant à ne pas confondre l'objectif que l'on se fixe (produire des agneaux à contre-saison? amélioration génétique? sécurité sanitaire? etc.) avec la technique ou le moyen qui nous facilitera l'atteinte de ces objectifs.

Certains avantages et inconvénients sont liés à chacune des pratiques. L'important est de bien identifier celui qui correspond le mieux à son système d'élevage: organisation physique de la bergerie, races dans le troupeau, nbre de béliers disponibles, disponibilité de l'éleveur en terme de temps, concurrence avec d'autres activités sur la ferme, coût de l'opération, intérêt de l'éleveur, etc.).

Pour ce qui est du choix de l'insémination artificielle (puisque c'est le sujet qui nous intéresse) il faut ajouter qu'elle exige une ATTITUDE RIGOREUSE de la part de différents intervenants: éleveurs, opérateur de centre, inséminateur.

Cette technique occasionne une conduite de troupeau différente et des frais différents. D'où l'importance de maximiser ses chances.

- drogage et vaccinations;

Les vitamines ADE jouent un grand rôle dans la reproduction. Il conviendra d'en distribuer si le régime de base est carencé.

Les brebis devront également être vermifugées, spécialement celles qui vont sur paturage. Ne pas oublier qu'après l'insémination il sera trop tard.

- Apport de minéraux

Les minéraux sont également des agents indispensables, en particulier le phosphore. Il n'est pas mauvais de profiter du flushing pour pallier quelque insuffisance, mais comme leur assimilation est toujours limitée, ce problème est à régler tout au long de l'année puisqu'il ne pourra être réglé en 3 semaines.

- Tonte

L'effet de la tonte est bénéfique au niveau de l'alimentation; l'idéal est de faire coïncider celle-ci avec le flushing.

De plus il ne faut pas oublier que l'on trouvera difficilement un temps idéal après la lutte ou l'I.A.

- Le flushing

Les brebis repérées, tarées, droguées, vaccinées, tondues, devront maintenant bénéficier d'un régime alimentaire amélioré. Il s'agit surtout de relever le niveau énergétique. L'intérêt de cette stimulation alimentaire a été prouvé par de nombreux essais: il est possible d'améliorer la fécondité de son troupeau de 25 à 30% grâce à un bon flushing.

L'apport alimentaire peut débuter de 2 à 3 semaines avant l'I.A. (selon l'état de chair des brebis) et cesser 3 semaines après.

La préparation des brebis à la lutte s'applique à tous les cas: lutte naturelle ou synchronisée avec ou sans insémination. Certes avec plus ou moins d'importance selon le choix de la pratique. Cependant il nous paraît essentiel de soutenir qu'une mobilisation des efforts pour préparer la lutte nous paraît très payante. Toutefois cette mobilisation n'exclut pas une vigilance de longue date.

L'éleveur contribue pour une large part à la réussite de l'insémination proprement dite.

LA PREPARATION DES FEMELLES

L'éleveur soucieux de bons résultats ne peut engager n'importe qui dans la lutte, surtout si celle-ci entraîne des dépenses (éponges, PMSG, IA).

La sélection des brebis

- Faire le tri des brebis fécondables; très souvent il faut retirer des brebis gestantes des lots.

- Respecter l'écart de 80 jours entre le dernier agnelage et l'IA.
Cette limite est imposée par la nature elle-même. Après la mise-bas la matrice n'est absolument pas en état de recevoir de nouveaux embryons. Elle doit se refaire.

- Eliminer les brebis en mauvaise condition, celles qui ont eu des problèmes à l'agnelage: prolapsus, infection, avortement, etc.

- Eliminer les brebis qui n'ont pas agnelé, les brebis de la dernière chance.

- Privilégier les brebis calmes aux brebis nerveuses.

- Privilégier les brebis en bon état de chair (les trop maigres et embonpoint sont à éliminer)

- Les agnelles: comme pour la lutte naturelle, il n'est pas recommandé de mettre en reproduction des agnelles de moins de 7 ou 9 mois (selon la race) et pesant moins des deux tiers du poids des adultes du troupeau.

LA SELECTION DES BREBIS A INSEMINER DEVRAIT SE FAIRE SUR UNE BASE D'INSPECTION INDIVIDUELLE, A L'AIDE DES REGISTRES D'ELEVAGE.

Les traitements:

Une fois le tri des brebis fécondables fait, il faut songer à toutes les interventions à effectuer sur ses lots.

- En premier lieu tarir les brebis qui allaitent: une étude a démontré que c'est le nombre de stimulations de la mamelle qui induit des sécrétions hormonales qui sont antagonistes à la fécondité.

LA SYNCHRONISATION DES CHALEURS

Nous devons accordé suffisamment d'importance à la synchronisation des chaleurs puisque sans elle, l'insémination artificielle ne serait pas possible. Trop souvent nous prenons pour acquis que cette étape est bien connue et maîtrisée.

Le choix du type d'éponge et la mise en place, de meme que le choix de la dose de PMSG et son administration, pourrait faire l'objet d'un long chapitre.

Qu'il me suffise de souligner seulement quelques aspects importants:

- il est important de désinfecter l'applicateur entre chaque pose;

- l'éponge doit etre traité avec soin; éviter sa contamination car il s'agit d'un corps étrangé introduit dans le vagin de la brebis. Il y a avantage à utiliser une creme antibiotique lors de la pose.

VERIFIER CES ASPECTS AVEC VOTRE VETERINAIRE PRATICIEN, il saura vous recommander des moyens efficaces et au plus faible cout.

- respecter rigoureusement les HORAIRES PRESCRITS: rappelons-le l'insémination artificielle n'est possible que parce qu'il y a synchronisation des chaleurs. Une simple erreur ou nonchalance dans le respect de l'horaire risque d'entraîner une diminution des résultats.

- s'assurer que l'éponge est bien en place; éviter les pertes d'éponges en coupant les cordes à environ 1 pouce.

- dans les cas d'incertitudes référer à un spécialiste;

- lors d'une première application il est préférable de contacter son vétérinaire; il y a un mode d'emploi à respecter, mais aussi une habilité à développer.

- dans le cas du choix de la dose de PMSG il est important de préciser l'objectif que vous poursuivez (veut-on un rythme d'agnelage accéléré? une prolificité forte ou faible?) et de bien connaître les caractéristiques de reproduction de la race et du troupeau lui-meme.

Les brebis ne seront inséminées qu'une seule fois, 55 heures apres le retrait des éponges et l'injection de PMSG (52 pour les agnelles).

DOUCEUR - CALME - ET SERENITE

Est-il nécessaire de se rappeler que le mouton est peureux? Pour réaliser une bonne insémination, l'éleveur assurera le calme au moment de la mise en place de la semence.

L'importance d'un équipement adéquat, de même que la planification des ressources humaines nécessaires aux nombreuses manipulations sont des facteurs essentiels pour éviter l'affolement. En cette matière il faut savoir s'organiser.

Il en va de même après la saillie. Pendant une vingtaine de jours après la saillie, la brebis peut facilement perdre un, deux ou tous les embryons qu'elle vient de concevoir. La fécondité du troupeau peut être affectée singulièrement lorsque quelques règles essentielles sont mal respectées.

L'EFFET BERGER

Bien que difficile à expliciter l'effet berger mériterait qu'on s'y attache davantage. Voici quelques lignes tirées d'un reportage de P. Pensuet, ITOVIC, et qui définit bien ce facteur environnemental:

'Trop banal, impalpable, jamais explicité, l'effet berger mériterait qu'on s'y attachât. Il semble qu'il se représente sous de multiples aspects.

L'œil et le savoir-faire de l'éleveur berger se font de plus en plus rares... Mais pourquoi? Impliquées à produire à tout prix des agneaux, les brebis entrent dans un système industrialisé où l'individualité ne compte plus. D'où il résulte que l'éleveur passe moins de temps à surveiller, néglige des soins annexes, exerce des manèges plus brutaux, voire incohérents ce jusqu'aux instants précédant l'insémination, provoquant ce faisant des stress, ne serait-ce que la pratique des traitements (tonte, drogue) sans considération de cet événement qu'est l'insémination. Toute manipulation devrait être proscrite dans les 15 jours la précédant et le mois la suivant. On doit faire en sorte de rentrer calmement dans les lots.

A ces effets, s'ajoute une certaine mauvaise connaissance de l'emploi de la PMSG dont le dosage varie en fonction de l'âge des animaux, de la race et de l'époque de l'année, autant de notions assez subtiles qui ne sont pas forcément assimilées dans toute leur rigueur.

EN REGLE GENERALE: LA PREUVE DE CET "EFFET BERGER" TIENT DANS LES RESULTATS DE L'IA TOUJOURS MEILLEURS EN ELEVAGE BIEN CONDUIT. "

Texte révisé
février 1989.

Carolle Moisan.

Productrice et
responsable du
Centre de
St-Robert.

PRINCIPE ET REGIE DE PAISSANCE EN PRODUCTION OVINE

CONFERENCE PRESENTEE DANS LE CADRE DE LA JOURNEE OVINE
DE LA REGION 06 TENUE LE 22 FEVRIER 1989

PAR: ANDRE PETTIGREW, AGR.
CONSEILLER EN PRODUCTION OVINE
POUR LES REGIONS 05, 06 ET 07
B.R.A. COOKSHIRE

Parler de la régie des pâturages, c'est un peu faire le tour complet de l'agriculture puisque nous y retrouvons tous les points importants que doit connaître le gestionnaire agricole. Ces items sont le choix des espèces, la fertilisation, la régie des champs, la régie du troupeau.

Le but recherché du pâturage est de maximiser le rendement des animaux et de garder la production des fourrages élevée. Cette optimisation doit se faire en retenant que le fourrage est une richesse renouvelable et que son coût d'alimentation est le moins dispendieux de tous les systèmes d'alimentation.

CHOIX DES PLANTES

Le choix des espèces ne se fait pas au hasard d'une rencontre avec un représentant mais à partir de certains critères comme le type de sol (sable, loam, argile), de la nature et de la richesse du sol (humide ou sec, planche, vallonneux ou rocailleux, du type de pâturage à implanter, etc.).

Au Québec, à quelques exceptions près, trois espèces principales dominent les pâturages cultivés, ce sont dans l'ordre le fléole (mil), le ladino et le brome. Plusieurs espèces sont utilisées à un degré moindre et donnent des résultats satisfaisants dans un environnement bien spécifique, c'est le cas du lotier, du dactyle et de l'alpiste roseau. Les légumineuses comme la luzerne et le trèfle rouge sont à bannir puisqu'elles ne résistent pas à une paissance intensive des animaux. Les graminées comme le pâturin, l'agrostide, la fétuque ne sont pas recommandées dû à un rendement plus faible ou à leur sensibilité à la chaleur ou la sécheresse.

La régie de culture de ces plantes pourrait englober toute la conférence mais comme le but est de vous entretenir de la régie des pâturages, je laisse ce champ d'activité à vos conseillers locaux qui pourront vous informer et vous aider dans votre démarche. Par contre, vous trouverez au tableau I les avantages et les désavantages des plantes fourragères cultivées au Québec, qu'elles soient utilisées ou non dans les pâturages.

En résumé, le ladino est une excellente plante pour les pâturages, elle doit être semée en mélange avec une graminée, sa composition ne doit pas dépasser 50% dans le pâturage afin d'éviter le ballonnement. Comme toute légumineuse, elle a la capacité de fixer l'azote de l'air d'où une économie appréciable de cet élément fertilisant.

Le fléole (mil) est la graminée la plus populaire, son implantation est facile, ses qualités nutritives et sa sapidité sont excellentes; comme inconvénient, en période chaude ou de sécheresse, sa croissance est nulle. Le brome possède les mêmes qualités que la fléole, il a de plus un système racinaire de rhizomes comme celui du chiendent qui lui permet de résister à la sécheresse et de maintenir un rendement intéressant durant cette période. Par contre, sa croissance est lente lors de l'implantation, il est également difficile de faire un semis uniforme avec un semoir conventionnel puisque la légèreté de ses graines fait qu'il a tendance à remonter à la surface du semoir.

Le lotier possède sensiblement les mêmes qualités que le trèfle ladino, par contre, son implantation est lente et le rend très peu compétitif avec les mauvaises herbes. Son avantage est d'obtenir un rendement adéquat dans les sols humides et propices aux inondations, il peut tolérer des sols légèrement acides (PH 0,6). Le dactyle est une plante à croissance très rapide le printemps, sa digestibilité diminue à mesure que les tiges apparaissent d'où des refus importants chez la brebis. Elle ne tolère pas l'eau mais résiste assez bien à la sécheresse. L'alpiste roseau est une plante qui supporte les inondations et les terrains humides et acides, par contre son faible rendement ainsi que son ingestion difficile dû aux alcaloïdes qu'elle contient, restreint son utilisation.

Le pâturage annuel devrait à mon avis être utilisé uniquement comme pâturage de secours, le temps et le coût pour son implantation sont des facteurs limitatifs, par contre, pour ceux qui veulent utiliser des pâturages tardifs l'automne après les premières gelées, les crucifères sont une avenue intéressante. Vous trouverez au tableau 11 les principales espèces utilisées au Québec. A cette liste, on devrait ajouter, selon moi, le navet fourrager tyfon. Même si à ma connaissance, elle n'est pas utilisée au Québec, cette crucifère a démontré un potentiel intéressant lors d'expériences au New Hampshire.

Tableau I

	Légumineuse				Graminée			
	Luzerne	Trèfle rouge	Trèfle ladino	Lotier	Fléole (mil)	Brome	Dactyle	Alpiste
Etablissement	Rapide	Rapide Facile à établir	Faible à établir	Lent et difficile à établir	Facile moins rapide que le trèfle	Lent difficile à établir	Facile rapide	Lent
Persistance	4-5 ans	2 ans	> 4 ans *	> 4 ans	> 4 ans	> 4 ans	< 4 ans **	> 4 ans
Rusticité	Bonne	Faible	Bonne	Très bonne	Très bonne	Très bonne	Faible	Excellente
Productivité	Très bonne	Bonne	Très bonne	Très bonne moins que la luzerne	Très bonne	Très bonne	Bonne	Bonne
Régie	Régie très précise	Elastique réserve basse	Précise paissance en rotation	Précise coupe espacée	Avec légumineuse	Avec légumineuse	Difficile	Facile une fois établie
Sapidité	Excellente	Très sapide	Très sapide	Très sapide	Sapide jeune	Sapide amère après épiaison	Manque de sapidité	Peu sapide

N.B.: * > signifie supérieur à

** < signifie inférieur à

TABLEAU II Espèces utilisées comme pâturages de secours (1)

Espèces	Adaptation	Semis	Utilisation	Qualité fourragère
Avoine	Pousse bien dans à peu près toutes les régions et tous les sols. Fertilisation azotée.	75 kg/ha. En rangs espacés de 18 cm. Semer tôt pour paissance en été, ou en juillet pour paissance en automne.	Paissance environ 50 jours après le semis, à 25 à 30 cm de hauteur. Produit 2 à 3 regains.	Meilleure avant la montaison. Entre 15 à 20 % de protéines.
Seigle d'automne	Pousse mieux que d'autres céréales dans les terres légères, pauvres et acides. Mais il préfère les sols profonds et fertiles. Bien adapté à toutes les régions.	135 kg/ha. En rangs espacés de 18 cm. Semer au début d'août pour paissance en octobre.	Paissance tard à l'automne ou tôt au printemps, si le sol n'est pas trop détrempé. Regain après 2 semaines de repos.	Très sapide lorsqu'il est jeune (15 cm). Bonne digestibilité. Assez riche en protéines pour une graminée.
Millet japonais	Plante de climat chaud. Régions de Québec et de l'Estrie. Divers types de sol.	28 kg/ha. En rangs espacés de 18 cm. Semis tardif, lorsque le sol est bien réchauffé.	Paissance à 25 cm de hauteur. Rendement supérieur à l'avoine. Sa paissance juste avant la traite peut faire baisser la consommation de concentrés.	Égale à celle de l'avoine. Environ 15 à 20 % de protéines.
Hybrides de sorgho et d'herbe du Soudan	Plantes d'origine tropicale. Exigences de climat et de sol semblables à celles du maïs. Fertilisation azotée.	30 kg/ha. En rangs espacés de 18 cm. Semis mi-saison, lorsque la température du sol est au moins de 18°C.	Paissance 60 jours après le semis, pas avant que les plantes aient 50 à 60 cm. Pour permettre un bon regain, éviter la paissance rase (pas moins que 15 cm).	Inférieure au maïs quant à la protéine. Danger de toxicité à l'acide prussique lorsqu'il est jeune, en période de sécheresse ou après une gelée.
Chou fourrager	Plante de climat frais et humide. Croissance lente en été et abondante en automne. Résistant aux gelées d'automne. Zones du Lac-St-Jean, Bas-St-Laurent, Abitibi-Témiscamingue. Sol riche, profond, bien pourvu en eau et matière organique. Besoins en bore.	4 kg/ha, en rangs espacés de 90 à 100 cm. Semer tôt. Germe dès que le sol est dégelé. Doit être sarclé en début de saison.	Paissance rationalisée pour éviter les pertes. Paissance d'automne. Hauts rendements.	Faible en phosphore. Environ 15 % de protéines. Fort en énergie. Bonne digestibilité. Bonne sapidité. Stimule la production laitière.
Colza fourrager (navette)	Sol fertile, propre et bien égoutté. Régions de Québec, Montréal, l'Estrie.	4 kg/ha en rangs espacés de 50 à 70 cm, ou 9 kg/ha à la volée. Semence peu dispendieuse. Semis en juillet et août pour paissance en automne. Doit être sarclé si cultivé en rangs.	Paissance tardive pour taures de remplacement, vaches staries, moutons. Faible rendement en matière sèche. Paissance rationnée.	Il donne mauvais goût au lait. Plante très feuillue et très appétissante.

(1) Adapté de: Gouv. du Québec, M.A.P.A.Q., Herbages, C.P.V.Q., Agdex 120/20, (Janvier 1980), p. 35.

REGIE DES PATURAGES

Comportement de la brebis

Comprendre le comportement du mouton lors de la paissance est le début de la réussite. Par sa physiologie et son système de dentition, sa méthode d'ingestion lui est très spécifique. Par opposition avec un bovin où la sélection des fourrages est grossière et l'arrachage de l'herbe brutal, la brebis est très sélective. Sélective dans les espèces sur le champ, mais sélective également par rapport à la plante. Elle va méticuleusement commencer par manger les feuilles, puis la tige non fibreuse pour délaissier les parties mortes ou trop grossières de la plante. Son comportement l'amène donc à refuser tous les aliments grossiers lorsqu'elle a le choix. Ce sont donc des comportements liés non seulement à l'animal mais également au pâturage qui orientent sa conduite.

Les principaux facteurs liés au pâturage sont:

- La quantité d'herbe présente par unité de surface: plus la quantité d'herbe diminue, plus la durée de l'ingestion augmente afin de compenser la diminution de la vitesse de l'ingestion. A la limite, une quantité d'herbe insuffisante par unité de surface diminue l'ingestion d'où une influence énorme sur la performance (laine, lait, viande, etc., tel qu'illustré à la figure I).

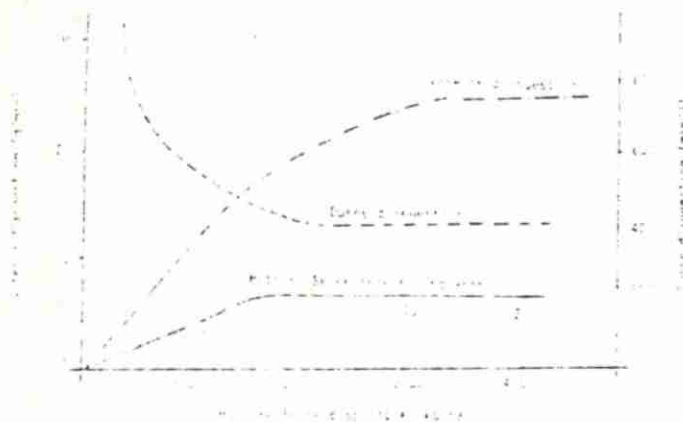


Figure 1 - Effets de la quantité d'herbe disponible sur le comportement alimentaire des ovins
(MILLER & WHITTAKER 1970)

- La quantité d'herbe offerte par brebis par jour: en augmentant l'herbe disponible, on réduit donc le chargement et on observe une augmentation des quantités ingérées d'où une meilleure productivité (voir tableau III).

- La digestibilité et la nature des fourragères: même si la digestibilité des plantes de la prairie n'est pas le facteur limitant au niveau de l'ingestion, la brebis semble faire un choix. En France, des recherches ont démontré que dans des pâturages mixtes, la légumineuse est la plus recherchée mais le plus haut taux d'ingestion pour les brebis fut fait sur un pâturage de graminées, le ray-grass.

TABEAU III

Effets de la quantité d'herbe offerte sur les performances des brebis

Stade physiologique	Gestation (1)						Lactation (2)					
	1			2			1			2		
Nombre d'agneaux												
Herbe disponible (kg MS/brebis/jour)	2,1	3,7	5,5	2,0	3,3	6,0	2,0	4,4	7,4	1,1	5,6	6,0
Matière sèche ingérée (kg/un brebis/jour)	1,5	2,1	2,2	1,5	2,2	2,5	1,6	2,2	3,7	1,7	2,5	3,1
Variation de poids des brebis (kg en 6 semaines)	+7,1	+13,6	+15,4	+6,6	+16,0	+10,6	-0,7	+5,0	+7,5	-5,4	+2,3	-2,4
Poids à la naissance des agneaux (kg)	5,1	5,5	5,1	4,3	4,4	4,9	-	-	-	-	-	-
Gain de poids des agneaux en 6 semaines (kg)	-	-	-	-	-	-	10,0	11,6	12,4	7,6	10,2	11,2

(1) Quantité d'herbe disponible: 2 à 3 tonnes de MS par hectare

(2) Quantité d'herbe disponible: 3 à 4 tonnes de MS par hectare

RATRAY et al., 1987

Les facteurs dus à l'animal dans le comportement au pâturage sont:

- L'état physiologique de la brebis: c'est reconnu de tous, lorsque les brebis allaitent, l'ingestion des aliments augmente à un taux largement supérieur de 50%. Cette augmentation est obtenue soit par la prolongation de la durée au pâturage ou de la vitesse d'ingestion. On a observé que la diminution de consommation en fin de gestation était plus faible et presque nulle lorsque les brebis étaient au pâturage.
- L'état de chair et le poids de l'animal: les agnelles ingèrent moins vite que les brebis mais ont une période de paissance plus longue, soit environ une heure de plus. Une brebis maigre ingère plus qu'une brebis grasse.

Comme conclusion l'état physiologique est le facteur important concernant l'animal. Une brebis tarie dont un critère retenu pour la consommation serait de 100 varie de 130 à 200 lorsque la brebis est au début de sa lactation et de 100 à 120 pendant sa gestation. On remarque également que l'état de chair et le poids vif ne modifie pas l'ingestion au cours de la lactation.

Type de pâturage

Le pâturage naturel se définit comme celui qui n'a jamais été ensemencé ou ensemencé depuis tellement longtemps que ce sont les herbes indigènes qui occupent l'espace. On retrouve ces pâturages dans les terrains trop humides ou trop secs, rocailleux, vallonnes et dans les sols peu profonds où les travaux culturaux sont très difficiles voire impossibles à effectuer. Ces sols ont des fertilités et un rendement faibles de 500 à 2 500 kilos de matière sèche à l'hectare selon la région.

Pâturage amélioré

Ce sont des pâturages où les pratiques culturales existent, les pâturages peuvent être à long terme, supérieurs à sept ans mais généralement inférieurs à dix ans. Ils contiennent un mélange d'espèces cultivées et indigènes dont la composition évolue avec les années. La productivité varie selon la fertilité du sol, du climat et des espèces présentes. Elle se situe entre 1 500 et 3 500 kilos de matière sèche par année.

Les pâturages améliorés comprennent également les pâturages à court terme. Leur durée utile est d'environ cinq ans, il est composé majoritairement de plantes cultivées et contient peu de plantes indigènes. Bien utilisées, ces superficies démontrent une haute productivité pendant toute la saison de croissance. Le rendement se situe entre 6 000 et 8 000 kilos de matière sèche à l'hectare.

Pâturage annuel

Comme je l'ai souligné antérieurement, ce type de pâturage devrait servir uniquement comme pâturage de secours lors de pertes hivernales ou de réduction des superficies destinées à la croissance. Le temps consacré et le coût sont des facteurs qui limitent l'intégration de ces superficies dans une régie intensive de croissance. Les principales espèces utilisées sont l'avoine, le mil japonais et le sorgho ou l'herbe de soudan lorsque les unités thermiques le permettent. Bien régis et fertilisés adéquatement, ces pâturages donnent d'excellents rendements. Pour les gens intéressés à faire paître les animaux tard à l'automne, il y aura lieu de développer des pâturages à base de crucifères. Malheureusement, à ma connaissance, l'expérience et l'expertise n'ont pas été réalisées au Québec.

Exploitation des pâturages

L'exploitation des pâturages ovins est un facteur primordial dans la régie de croissance. A bien des occasions, j'ai constaté que l'effort appliqué lors de l'implantation était anéanti parce que cette exploitation laissait à désirer. Le résultat obtenu est variable et dépend du type d'exploitation relié à cette croissance, elle peut être continue, en rotation, en bande et mécanique. Voici une brève description de ces méthodes.

La paissance continue se pratique sur un pâturage où un cheptel demeure durant toute la saison sans accorder un délai de repos pour régénérer les plantes. Sur ces pâturages, il est difficile d'appliquer une bonne régie et de respecter le cycle naturel des plantes. Généralement, la productivité est faible, elle a comme avantage d'occuper peu votre temps.

La paissance en rotation comprend plusieurs parcelles (minimum cinq) et a comme objectif de faire rapidement brouter le cheptel lorsque le fourrage est à son maximum pour la qualité et le rendement, on laisse une période de repos variant de quatre à six semaines selon la période durant la saison afin de régénérer les plantes. Bien utilisés, ces champs ont une haute productivité et le temps alloué pour l'exploitation est relativement minime.

La paissance en bande est en fait une paissance en rotation intensive. Le méthode consiste à donner au cheptel que la superficie nécessaire à l'alimentation d'une journée. Les avantages sont donc un haut rendement puisque les pertes sont minimales et l'herbe toujours fraîche. Elle demande par contre une surveillance accrue des animaux et une disponibilité quotidienne plus grande.

La paissance mécanique consiste à amener l'herbe fraîchement coupée aux animaux. Les qualités de cette méthode sont un rendement très élevé, peu de gaspillage et élimination de la majorité des clôtures. Ses contraintes principales sont la possession d'équipement fourrager dont le coût d'utilisation est élevé. Cette méthode demande également une plus grande disponibilité et une attention particulière au parasitisme dû à la concentration élevée des animaux au même endroit.

Une étude en France a démontré que pour un pâturage dont l'utilisation relative serait de 100% aurait par une paissance mécanique une utilisation de 95%, pour la paissance en bande, son utilisation diminuerait à 85%, elle passerait à 75% pour les pâturages en rotation et à 60% pour une paissance continue.

Personnellement, les trois derniers types de pâturage sont à recommander et doivent s'ajuster au contexte particulier de chaque ferme. Je crois que pour la majorité des fermes, la paissance en rotation est un compromis idéal puisqu'avec ce type de pâturage, on peut s'attendre à une très haute qualité des fourrages durant toute la saison, une extension plus grande de la saison de pâturage pour le début et la fin, une augmentation appréciable de la matière sèche produite par hectare, une réduction des coûts de l'essence, de la fertilisation azotée, des réparations de la machineries, des concentrés et facilite la manipulation et le déménagement des animaux (voir tableau IV, figure 2 et 3).

Tableau 1V
Croissance d'agneaux jumeaux en pâturage continu
ou en rotation selon 3 taux de chargement

Mode de pâturage	Rotation			Cont.		
	20	17	14	M	V	M
Chargement (brebs/ha)	20	17	14	M	V	M
Croissance des agneaux (g/l)						
Naissance - 4 semaines	120	274	24	121	232	112
5 à 10 semaines	19	215	142	218	19	201
10 à 21 semaines	114	134	131	121	160	100
Naissance - 21 semaines	192	180	201	18	160	64
Gain total (kg)						
par agneau	250	275	12	21	235	241
par hectare	5000	4675	168	975	900	768

YOUNG et NEWSON, 1970

UTILISATION DE L'HERBE
TYPE DE PÂSSANCE

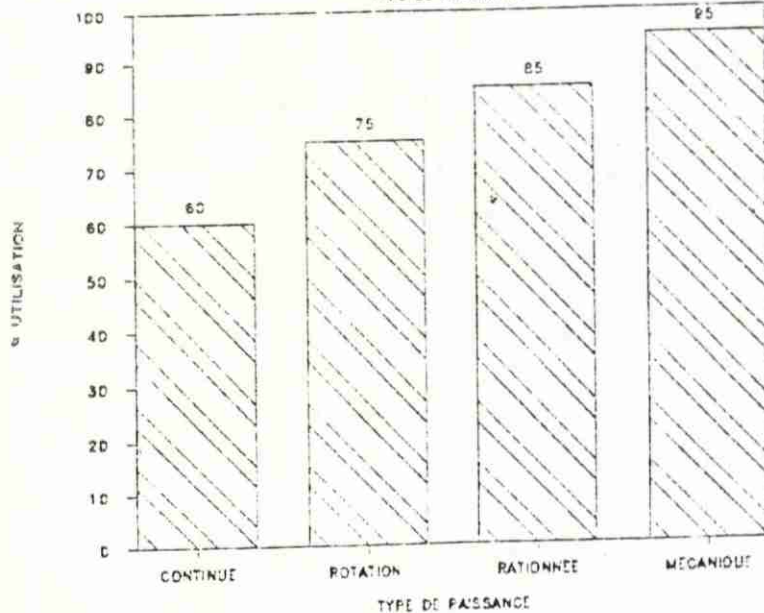


Figure 2

TYPE DE PÂTURAGES
FERTILISANTS

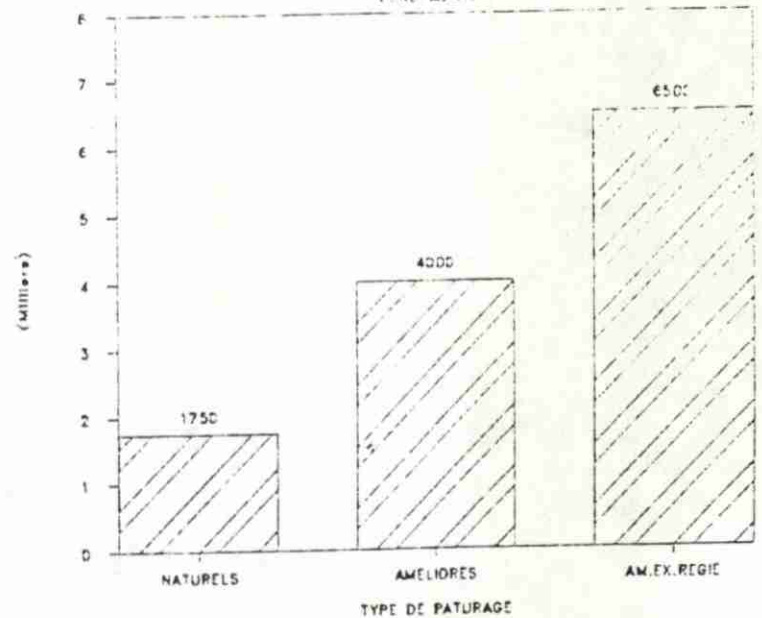


Figure 3

Régie de l'herbe

Les plantes qui composent les pâturages sont des individus végétaux ayant leur propre cycle biologique. Elles réagissent plus ou moins vigoureusement particulièrement dans leur physiologie de croissance à partir de certaines contraintes climatiques ou physiques qu'elles subissent. Les stades physiologiques importants qui nous concernent sont au départ de la végétation lorsque la croissance est lente, à la formation des feuilles et des tiges où l'accélération est rapide et à la floraison et grenaison avec une croissance ralentie ou nulle. Les espèces couramment impliquées dans nos pâturages sont adaptées à un climat frais et humide, le printemps et l'automne sont donc des périodes idéales pour la croissance, les figures suivantes nous présentent ce phénomène

Figure 4: CROISSANCE PHYSIOLOGIQUE

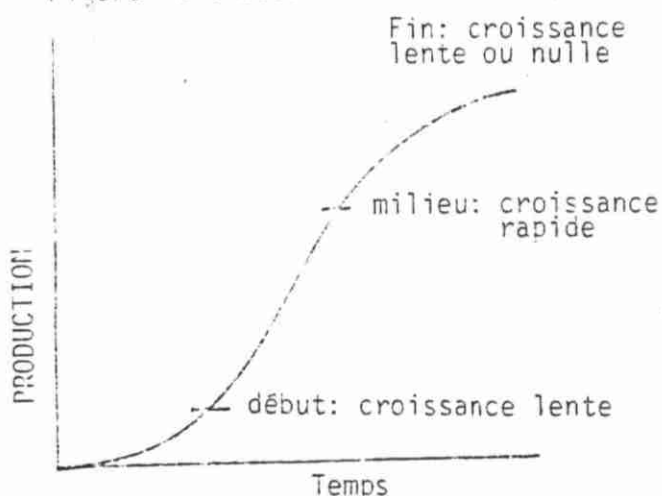
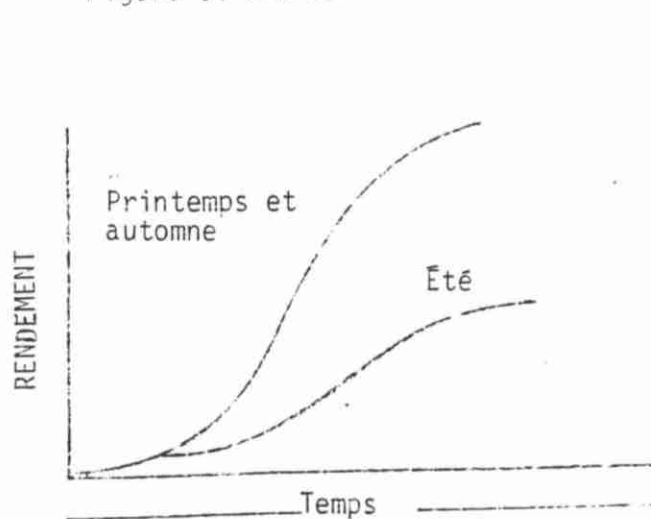


Figure 5: CROISSANCE DE LA PLANTE



La stratégie ou si vous préférez le jeu de la régie de l'herbe consiste à coordonner des objectifs qui nous semblent très divergents, comme de combler des besoins nutritionnels de la brebis et de respecter les besoins physiologiques de la plante.

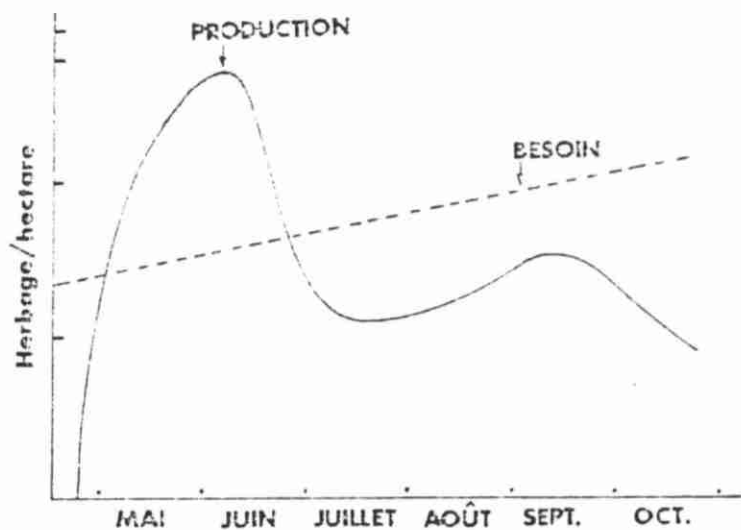
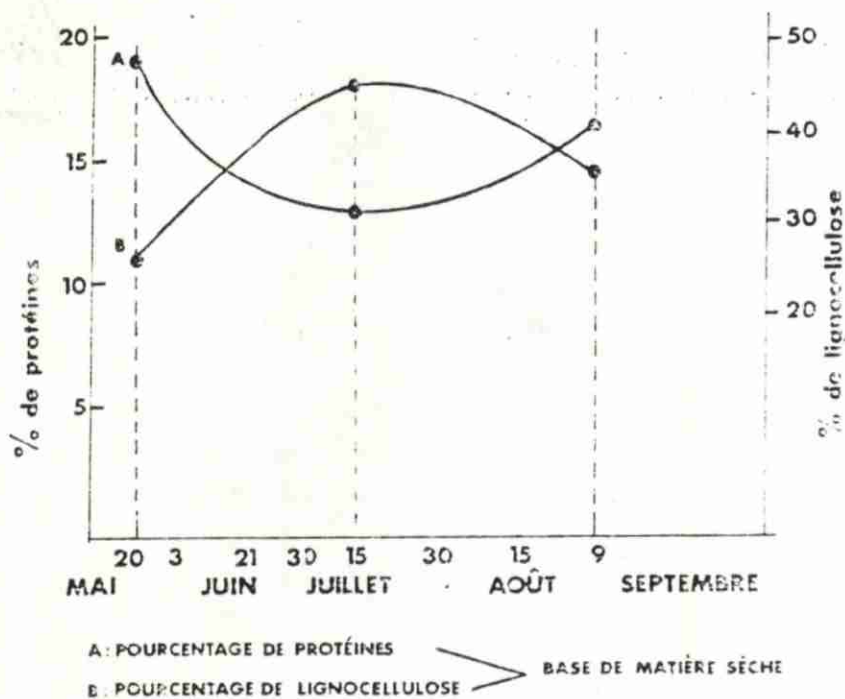


Figure 6

Comment agencer les besoins de la brebis pour de l'herbe tendre, hautement énergétique et protéique dont elle a besoin pour ses performances avec les besoins de la plante se modifiant dans le temps à partir de facteurs bio-climatiques. Le principe à retenir c'est de berner la physiologie de la plante en la conservant toujours au stade début de croissance peu importe la période où nous nous situons durant la période de paissance.



Variation saisonnière de la teneur en protéines et en lignocellulose d'un pâturage de graminées, non amélioré

Figure 7

Certains outils sont à notre disposition pour atteindre notre objectif comme le choix des variétés, la fertilisation, la régie des pâturages, la tonte de l'herbe et la période d'utilisation. Au printemps, avec le climat frais et humide et les jours qui s'allongent, la croissance des plantes est accélérée et uniforme dans tous les champs à un tel point que les brebis ne peuvent consommer tout le foin disponible. Pour garder adéquates les qualités de la plante, nous devons diminuer leur croissance vers la fin du mois de mai dans certains champs. Cette diminution doit se faire en fauchant les champs avant que l'herbe devienne trop mature, si nous retardons la fertilisation, nous diminuons la croissance de la plante mais non sa maturité.

A la fin de juin, si les pâturages étaient en rotation et que l'herbe fut fauchée ou broutée afin de maintenir la qualité du fourrage à son niveau désiré, les brebis devraient en avoir suffisamment pour combler leurs besoins, s'il n'y a pas de période sèche prolongée.

Comme il est difficile de prévoir l'incertitude du temps, il faut prévoir des alternatives qui seront utilisées dépendamment si le temps est humide ou sec. Les principales sont:

- S'assurer de 10 à 15% de la superficie plus grande que les besoins, si elle n'est pas utilisée comme pâturage, le fourrage pourra être séché et entreposé.
- Une prairie après la première coupe peut devenir un pâturage pendant quelque temps.
- Un champ de céréales peut servir comme pâturage ou être récolté soit pour son fourrage ou ses grains.
- A la mi-juin, on peut épandre une fertilisation qui ne corrigera pas mais atténuera les effets de la sécheresse.
- Comme je l'ai mentionné auparavant, certaines plantes comme le brome sont plus résistantes à la sécheresse.

Généralement à l'automne avec le refroidissement de la température et l'humidité, les pâturages sont adéquats. Il faut par contre se souvenir que la croissance des plantes est plus lente donc allonger la période de repos.

Les objectifs qu'il faut viser sont d'obtenir un rendement optimum tout en conservant une qualité d'herbe excellente et constante, de plus nous devons prolonger la vie utile du pâturage entre les deux extrémités de la période de paissance. Les points et les principes à retenir sont:

- Faire le bon choix dans les espèces à semer.
- Les graminées doivent être broutées avant l'épiaison, le trèfle ladino lorsqu'il atteint une hauteur de 20 centimètres (8 pouces).
- La paissance s'arrête lorsque l'herbe a atteint 5 centimètres (2 pouces), plus ras le trèfle ladino est favorisé par rapport à la graminée, tel qu'illustré au tableau V.

Tableau V
Performances au cours des 12 premières semaines
de lactation, des brebis et de leurs agneaux jumeaux
pâturant en continu des prairies
maintenues à différentes hauteurs

Hauteur de la prairie (cm)	3	6	9	12
Chargement (brebis/ha/jour)	25.6	18.2	20.4	17.4
Matière sèche ingérée par les brebis (kg/j)	1.67	2.99	2.59	2.87
Croissance des agneaux (g/j)	210	275	260	255
Variation de poids des brebis (g/j)	- 186	- 54	- 42	- 67

- A l'automne, pour les légumineuses on doit avoir six semaines de repos avant la dernière gelée (vers le 25 août).
- En période de lutte, éviter les pâturages riches en légumineuses dû à la présence de l'oestrogène (hormone qui retarde l'ovulation chez la brebis). Sur ce point, par ordre d'importance décroissante, le trèfle rouge > la luzerne > le lotier??
- Faucher les refus idéalement à la sortie des animaux au pâturage, à la limite deux à trois fois par saison. Le fauchage permet de garder l'uniformité de la croissance des plantes et de contrôler en partie les mauvaises herbes.
- Le but principal du hersage est d'épandre le fumier accumulé sur les pâturages. Eviter ce travail lors des périodes extrêmes, en période sèche, le hersage favorise l'évaporation tandis qu'en période humide, on peut provoquer le déracinement des plantes. Dans de bonnes conditions, cette méthode est utile également pour améliorer le pâturage puisqu'on évite les refus, on contrôle certaines mauvaises herbes et par son effet d'aération, on évite la compactage du sol tout en favorisant la pénétration de l'eau.
- Apporter une fertilisation adéquate.
- L'eau et l'ombre sont des combinaisons solidaires. Je n'ai jamais constaté l'absence de l'eau mais souvent l'absence d'un endroit ombragé. L'eau rafraîchit les animaux en période chaude mais elle a ses limites. Retenez qu'une brebis a besoin de douze fois plus d'eau l'été que l'hiver et qu'on a constaté une diminution de 10% dans la croissance des agneaux lorsqu'il y avait un manque d'eau. Lorsque c'est possible, on peut solutionner ce problème en divisant les pâturages pour que les brebis aient accès à la bergerie en tout temps.
- Les minéraux et les sels devront être toujours présents. Le sel doit être iodé et cobalté, le type de minéraux dépendra s'il y a dans votre pâturage présence ou non de légumineuses.

Le parasitisme

Passer sous silence le parasitisme serait à mon avis éviter un point important dans la régie du pâturage. Il ne fait aucun doute que la source principale du parasitisme dans un troupeau origine de l'herbe consommée. Plusieurs facteurs peuvent influencer le taux de parasitisme, ce sont une concentration élevée par unité de surface, les espèces d'animaux, la race, l'individu par son âge, son état physiologique et son état de chair.

Le problème du parasitisme peut être résolu par des moyens de prévention et de contrôle. Votre médecin-vétérinaire pourra établir avec vous un programme préventif et correctif de votre troupeau. A titre d'exemple, vous trouverez en annexe un programme de médecine préventive du Dr J.R. Wadsworth de l'Université du Vermont. Le contrôle du parasitisme est réalisable, plusieurs entreprises, à ma connaissance, utilisent le pâturage non seulement pour les brebis mais également pour les agneaux sans rencontrer de difficultés majeures.

LES OUTILS

Les outils pour les pâturages correspondent au marteau pour le charpentier, on peut posséder la matière première, mais sans instrument, rien ne se réalise. L'outil doit posséder également la qualité de nous permettre de travailler à l'aise.

La clôture

A quelques occasions, j'ai constaté l'échec de la régie des pâturages et dans certains cas, l'abandon de la production par un mauvais contrôle du cheptel au champ. A l'exception de la réclusion totale, la clôture demeure le seul équipement adéquat pour contrôler les animaux. La première règle à retenir est tant que les animaux pourront satisfaire leurs besoins de nourriture, d'eau et de fraîcheur, ils n'auront pas tendance à vouloir s'échapper de leur environnement. Une bonne régie de pâturage contredit les deux citations suivantes: "Suiveux comme un mouton" et "L'herbe est toujours plus tendre chez le voisin", une mauvaise régie combine ces deux citations et condamne le berger à courrir souvent et longtemps.

La clôture métallique

Elle est souvent appelée "la carrelée", très connue de tous, elle est généralement utilisée pour faire le contour des pâturages et parfois le contour des parcelles en rotation, le coût est élevé. Elle garde bien les agneaux et les brebis par contre elle n'empêche pas les prédateurs de pénétrer.

La clôture électrique

Il existe deux types de clôture électrique, celle qui est temporaire dont le fil métallique est très fin et entouré de plastique, elle est généralement utilisée avec un piquet mobile qu'on enfonce avec le pied pouvant contenir quatre ou cinq brins. Son coût est relativement faible, son installation rapide, elle est utilisée généralement pour le contour des parcelles, elle possède par contre un brin fragile qui casse occasionnellement.

La clôture électrique permanente est basée sur le même système que la temporaire à l'exception que les brins métalliques sont plus gros et les poteaux ancrés plus solidement au sol. Les poteaux comportent généralement cinq brins se situant respectivement à 5 pouces, 10 pouces, 17 pouces, 27 pouces et 38 pouces du sol. Aux Etats-Unis, on utilise également un brin métallique à 8 pouces au niveau du sol et 8 pouces en avant de la clôture principale à l'extérieur contre les prédateurs. Son coût est moyen, l'installation relativement facile et rapide, bien entretenue, elle peut durer pendant de nombreuses années. Les gens semblent préférer le transformateur plutôt que la batterie. Pour une meilleure efficacité on doit enlever l'herbe qui touche au fil métallique.

Peu importe le type de clôture électrique, elles contrôlent bien les brebis seules ainsi que les brebis avec agneaux. Par contre, il semble être très difficile de contrôler une bande d'agneaux seuls avec ce système, de plus, elles ne semblent pas arrêter les prédateurs.

La clôture de filet de plastique

Plusieurs l'utilisent comme clôture d'urgence, ses qualités sont sensiblement équivalentes à la clôture métallique. L'installation est facile et rapide, par contre son coût est élevé.

Les prédateurs

Dans certaines régions, la présence de prédateurs décourage les gens à faire pâturer leurs brebis. Les deux prédateurs les plus dangereux sont le chien et le coyotte. L'attaque par le chien se reconnaît par des morsures qu'il inflige soit aux jarrets ou sur les fesses de l'animal. Pour le chien, ce n'est qu'un jeu sanguinaire qui ne finit pas toujours par la mort de l'animal. Le coyotte procède à la mort de l'animal généralement par une attaque au cou, on reconnaît ses dommages puisqu'il commence par manger certains organes de l'animal lorsqu'il ne peut le transporter dans un endroit plus sécuritaire.

Les méthodes utilisées contre les prédateurs ne sont pas nombreuses et ne donnent pas toujours de résultat final. Le fusil est un moyen simple et rapide de se débarrasser du chien mais non du coyotte, il demande par contre une grande disponibilité de l'éleveur et ne décourage pas les autres chiens errants. Les chiens protecteurs peu connus au Québec mais utilisés dans l'Europe continentale comme le montagne des Pyrénées et son cousin italien l'abruzzese ont démontré depuis des siècles une générosité allant jusqu'à la mort pour défendre ses brebis. A ma connaissance, quelques propriétaires de troupeaux utilisent le montagne des Pyrénées et semblent en être satisfaits.

Une troisième solution depuis quelques années a fait son entrée en Amérique du Nord originant de la Nouvelle-Zélande semble démontrer une bonne efficacité, il s'agit d'une clôture électrique à base impédance mais à haut voltage. Au Québec, dans l'Estrie, un projet de transfert technologique a démontré l'efficacité de cette clôture. Vous trouverez en annexe la référence de ce projet.

Rassemblement

Une bonne régie de pâturage n'est pas complète sans un corral, celui-ci devrait être divisé à un minimum de trois parcs. La grandeur et le nombre de parcs varient selon l'utilisation qu'on veut en faire. Peu connu en production ovine au Québec, le corral est largement utilisé chez les producteurs et productrices de bovins, ces derniers m'ont souvent souligné l'utilité de cet équipement et le regret de ne pas l'avoir construit avant. Sa polyvalence en fait un outil précieux, il permet de sélectionner certains sujets dans un troupeau pour cause de maladie ou autre, de séparer le troupeau en plusieurs parties, les brebis des agneaux, etc. Le complément de cet outil est le chien berger, pour ceux et celles qui l'ont vu travailler, le constat est unanime "c'est par cher pour ce que ça fait". Par contre le dressage du chien et l'obéissance à son maître demande du temps et de la patience que tous les bergers n'ont malheureusement pas. D'autres utilisent les véhicules motorisés avec un certain succès.

Taux de chargement et superficie

Connaître les besoins en pâturage pour les troupeaux se calcule assez bien en théorie. En pratique, il faut bien évaluer les variables de crainte d'en arriver à des conclusions très erronées. Ces variables sont les besoins des brebis, une brebis de 70 kilos pour sa maintenance consomme environ 1,7 kilo de matière sèche par jour, une brebis en début de lactation avec des jumeaux consommera 2,5 kilos de matière sèche par jour. Les besoins alimentaires donc la superficie à pâturer varie selon plusieurs facteurs qui sont principalement le poids de l'animal, son âge, le stade de reproduction et les facteurs bio-climatique et environnementaux. La variable la plus difficile à évaluer demeure le rendement en fourrage, idéalement dans les stations de recherches, on applique un grillage qui empêche les brebis de brouter et à chaque paissance, on évalue le rendement. En pratique à la ferme, l'expérience et le bon jugement sont les outils utilisés, pour vous aider, retenez qu'un mélange de ray-grass et de trèfle contient entre 225 et 340 kilos de matière sèche à l'hectare (entre 200 et 300 livres à l'acre), si votre pâturage a 20 centimètres de hauteur (8 pouces), vous avez un potentiel entre 1 125 kilos et 1 700 kilos de matière sèche à l'hectare (de 1 000 à 1 500 livres à l'acre).

Comme ordre de grandeur, on peut évaluer qu'un pâturage continu peut soutenir entre 7 et 10 brebis à l'hectare (3 et 4 brebis à l'acre), un pâturage en rotation de faible productivité composé de deux à trois parcelles peut soutenir environ 12 brebis à l'hectare (5 brebis à l'acre) tandis qu'un pâturage en rotation contenant 7 à 8 parcelles peut maintenir 13 à 18 brebis à l'hectare (6 à 8 brebis à l'acre). S'il s'agit d'un pâturage pâturé en bandes, il peut absorber plus de 18 brebis à l'hectare.

Tableau V1
Influence du chargement et de la fumure azotée
sur les gains de poids vif des brebis et agneaux par hectare
de prairie permanente en 1980 au Mourier

Niveau de brebis/ha	10		15		20	
	100		150		200	
Unité d'azote (kg/ha)	10		20		30	
Résultat	par tête	par ha	par tête	par ha	par tête	par ha
Gain de poids vif brebis	1,3	13	1,7	25	2,0	40
Gain de poids agneaux	15,6	270	17,4	418	17,7	637
Gain de poids vif brebis et agneaux	16,9	283	19,1	638	19,7	797

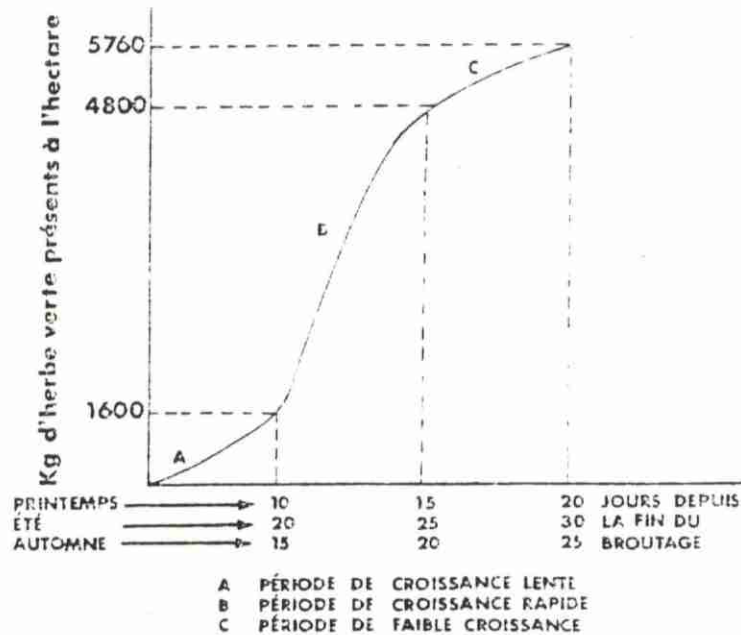
Afin de manger rapidement l'herbre lorsque le stade est approprié et de diminuer les refus ainsi que les pertes, il est recommandable de mettre un taux de chargement élevé à l'hectare. Les taux de chargement doivent tenir compte de la capacité d'ingestion des brebis. Comme règle générale, dans des pâturages d'excellente qualité en rotation, le taux de chargement devra se situer entre 50 et 80 brebis à l'hectare (entre 20 et 32 brebis à l'acre). Selon les superficies et la période durant la saison, la durée de paissance varie entre 2 et 7 jours. Les périodes sont courtes le printemps et s'allongent l'automne.

Voici des points à retenir concernant la paissance:

- Pour la région de Montréal, on devrait viser un taux de paissance d'environ 150 jours.
- Obtenir quatre paissances par année par parcelle.
- Accorder un temps de repos entre 30 et 35 jours à chaque paissance.

Cette approche demande donc huit parcelles pour que la régie soit adéquate, si le trèfle ladino est présent en volume dans la majorité des champs, on peut diminuer de une à deux parcelles puisque le temps de repos pour celles-ci se situe à environ trente jours. Prenez note également qu'une période de repos inférieure à 30 jours peut favoriser dans certains cas le développement du parasitisme.

Figure 8



Courbe théorique de repousse de l'herbe, pour une saison sans sécheresse prononcée

Trouver le nombre de parcelles et la superficie nécessaire pour un troupeau

Hypothèse de départ

- Un troupeau de 100 brebis
- Consommation par brebis 1,6 kilo de matière sèche par jour
- Rendement des pâturages*: 405 kilos par hectare
- Cinq jours de paissance en moyenne

I- Besoin des brebis

$$100 \times 1,6 \text{ kg} = 160 \text{ kg de matière sèche par jour}$$

Pour 5 jours de paissance, on obtient donc:

$$160 \text{ kg de matière sèche/jour} \times 5 = 800 \text{ kg de matière sèche}$$

II- Superficie des parcelles

$$\frac{\text{Besoin des brebis}}{\text{Rendement du champ}} = \frac{800 \text{ kg de matière sèche}}{405 \text{ kg de matière sèche/ha}} = 2 \text{ ha}$$

III- Nombre de parcelles exigées pour respecter un repos de 35 jours entre les parcelles

$$\frac{35 \text{ jours}}{5 \text{ jours/parcelle}} = 7 \text{ parcelles} + 1 \text{ parcelle} = 8 \text{ parcelles}$$

* Attention: Le rendement évalué pour l'exemple est un rendement supérieur pour un pâturage. A l'autre extrémité, en retenant les mêmes données pour fins de calcul mais avec un pâturage de faible productivité de 172 kg de matière sèche par hectare (425 lbs à l'acre), nous obtenons pour le même taux de chargement, une superficie de 4,7 hectares par parcelle.

Cet exemple est une image approximative de vos besoins, il va de soi qu'en pratique, il faudra vous ajuster en fonction de votre propre expérience puisque vous travaillez avec du matériel vivant et que vous êtes en partie dépendants du climat, pour ces raisons, il arrive parfois que deux plus deux n'égale pas toujours de façon catégorique quatre. J'ai également inclus en annexe II un exemple de modèle plus théorique d'une régie de pâturage comprenant six parcelles, le but de ces modèles est d'ajuster votre réalité à la théorie et non de faire la théorie à votre réalité.

Qui va au pâturage?

Comme je l'ai déjà souligné, la production de fourrage à partir de pâturage demeure la méthode la plus économique pour l'alimentation du cheptel. Les brebis avec ou sans agneaux sont les premières à bénéficier d'un tel régime, lorsque la brebis allaite, on devrait porter une attention particulière chez les agneaux surtout ceux en bas âge afin de les prévenir contre certains parasitismes et prédateurs. De plus, à mon avis, on devrait jamais faire agneler une brebis au champ, le taux de mortalité étant trop élevé. Les agneaux sevrés seuls peuvent également pâturer et obtenir des gains intéressants compte tenu de l'investissement à faire, il faut par contre les retenir puisqu'ils ont tendance au vagabondage et aux fuites. A ce sujet, selon moi, seule la clôture métallique dite carrelée est efficace contre les fuites. De plus, il faut également porter une attention contre les prédateurs. A titre d'exemple, vous trouverez aux tableaux V11, V111 et 1X les résultats issus d'un projet qui s'est déroulé pendant trois ans dans une ferme de l'Estrie dans le cadre du programme d'aide à l'innovation technologique du gouvernement canadien. Ces données démontrent clairement qu'il est possible de faire des pâturages un aliment économique et profitable pour l'ensemble du troupeau. L'intérêt de ces données, c'est qu'elles ne proviennent pas d'une ferme

expérimentale mais d'un éleveur commercial. Ces données nous soulignent également que le coût d'alimentation au pâturage est de 17,22 cents le kilogramme de gain.

Concernant l'engraissement des agneaux au pâturage, cette technique n'est pas une fin en soi. Comme dans toute entreprise commerciale, la ferme doit tenir compte du marché, c'est-à-dire que selon les années, le prix du grain et la demande pour un type d'agneau (lait, léger et lourd), la période, le prix, on doit évaluer s'il faut accélérer ou diminuer le processus d'engraissement. Dans cette optique, il est possible d'utiliser d'autres approvisionnements disponibles afin d'atteindre un optimum de revenus. A ce niveau, l'alimentation de base peut être à partir des herbages mais d'autres compléments comme le concentré peuvent accélérer le processus d'engraissement.

TABLEAU VII - Agneaux et agnelles sur pâturage
Moyenne des trois années de l'essai

	Agneaux sur pâturage	Agneaux en bergerie	Agnelles sur pâturage	Agnelles en bergerie
Nombre	375	30	468	28
Poids au début (kg)	23,64	23,18	21	24,09
Poids à la fin (kg)	41,36	45,80	38,09	40,80
Durée (jours)	137	126	137	137
Gain total (kg)	17,27	23,64	14,09	21,36
Gain moyen quotidien (kg)	0,13	0,19	0,10	0,16

TABLEAU VIII BREBIS AYANT AGNELÉ AU PÂTURAGE

Année	Nombre de jours	Nombre de brebis	Nombre d'agneaux nés	Agneaux recherchés	Gain quotidien agneaux	Agnelles
1985	107	105	1,52	1,42	0,20	0,18
1986	115	107	1,40	1,30	0,20	0,21
1987	87	117	1,52	1,35	0,23	0,21
Moyenne de croissance 105		110	1,48	1,37	0,21	0,21

TABLEAU IX - AGNEAUX SEVRÉS AU PÂTURAGE

Année	Nombre agneaux	Agnelles	Durée (jours)	Gain total (kg) agneaux	Agnelles	Gain quotidien agneaux	Agnelles
1985	23	21	75	8,88	8,18	0,12	0,11
1986	31	42	75	11,25	10,23	0,15	0,14
1987	47	41	62	10,45	8,55	0,17	0,14
Moyenne de croissance 101		104	71	10,45	8,32	0,15	0,13

En résumé, je pense que le pâturage a sa place dans une régie moderne d'élevage. Le type de régie proposé possède ses contraintes et ses difficultés, en plus demande une disponibilité

plus grande, non pas une présence constante mais une attention continue. La personne qui veut pratiquer ce type de régie devra également acquérir des connaissances et des techniques particulières que par l'expérimentation seulement. Mais tous ces efforts sont largement compensés par une diminution des coûts à la ferme et une productivité égale et même parfois supérieure à d'autres techniques, tel qu'illustré à la figure 9.

FIGURE 9

Paissance de courte
durée (1 - 4 jours)

Régie des clôtures
adéquate

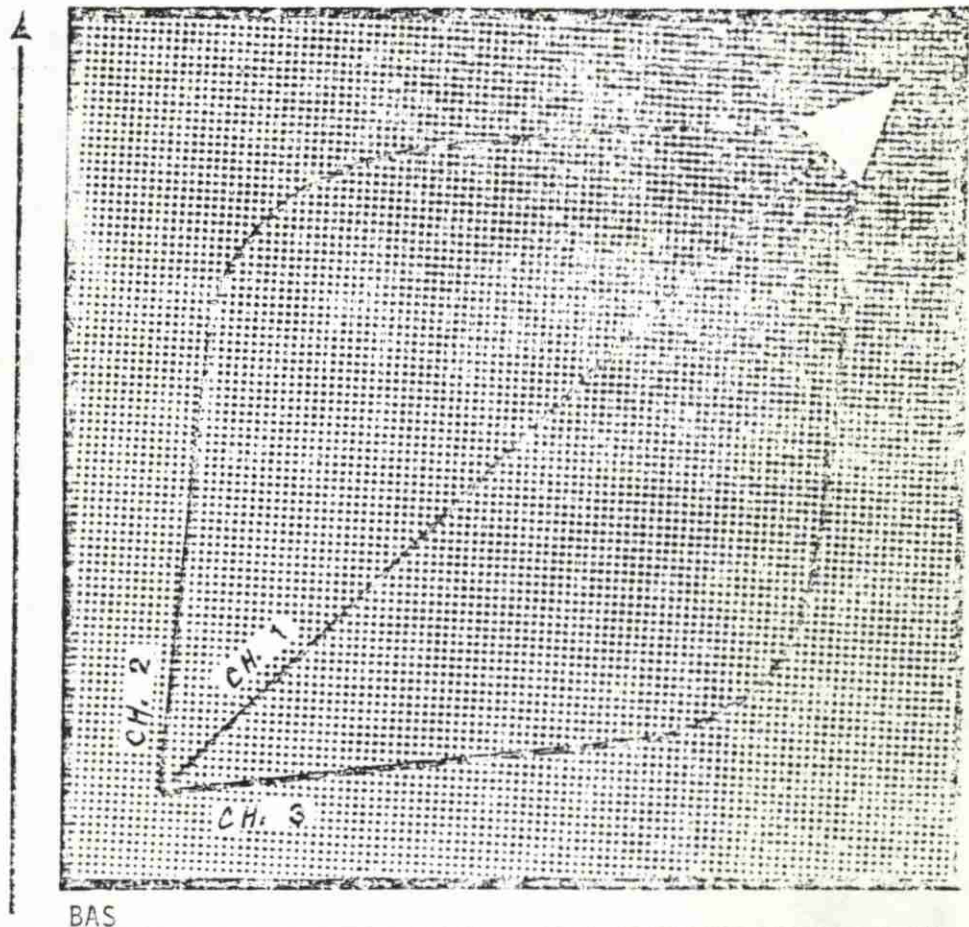
Taux de chargement

Rotation
occasionnelle

Quelques parcelles
avec clôture

Paissance continue

GESTION DE PAISSANCE



AMÉLIORATION DES PÂTURAGES

Fauchage, entreposage
de l'excès de foin

Rénovation

Semis à la dérobée

Fertilisation

Chaux

Implantation d'espèce
à paissance

Croissance naturelle

ANNEXE 1

Prévention contre les infections parasitaires recommandées par le Dr James W. Woodsworth V.M.D. de "Extension animal pathologist at University of Vermont".

- Vermifuger les sujets lorsqu'ils arrivent sur la ferme, attendre deux jours avant de les envoyer au pâturage.
- Eviter un chargement excessif au pâturage.
- Sevrer les agneaux le plus tôt possible et les séparer des brebis.
- Eviter les pâturages mal drainés et humides.
- Lorsque les animaux reçoivent un complément dans l'alimentation au pâturage, il faut les nourrir dans un lieu sec, si possible où le gazon est absent.
- Prévenir la contamination de la nourriture et de l'eau par le fumier.

Stratégie contre les vers parasites

1. Traiter les brebis, les béliers et les agnelles tard à l'automne après le retour du pâturage.
2. Traiter les brebis au milieu de l'hiver entre un mois et un mois et demi avant l'agnelage afin d'éviter l'infection des agneaux à la naissance.
3. Traiter tout le cheptel l'hiver quand les agneaux ont entre deux mois et demi et trois mois.
4. Traiter tous les animaux au printemps juste avant la sortie au pâturage.
5. Traiter tous les moutons trois semaines après leur entrée au pâturage au printemps afin d'éliminer les parasites qui ont pu infecter les animaux durant ces premières semaines de paissance.
6. Traiter les brebis et béliers juste avant la période de lutte.
7. Pour les agneaux à l'engraissement, traiter à leur arrivée à la ferme, gardez les dans un endroit sec ou l'herbe est absente pendant trois à quatre semaines avant de les placer au pâturage. Traiter une seconde fois les agneaux à la mi-été et retraiter ceux-ci à la sortie du pâturage à l'automne s'ils sont destinés à retourner éventuellement à la paissance.

Modèle théorique de paissance en rotation (1)

Parcelle	1	2	3	4	5	6
Culture	1 ^{re} année Semis. Plante-abri. Pâturée 1 fois en juillet.	1 ^{re} année de production 75 % et plus de légumineuses.	2 ^e année de production 50 à 75 % de légumineuses.	3 ^e année de production 50 % légum. 50 % gram.	4 ^e année de production 50 à 75 % de graminées.	5 ^e année de production 75 % et plus de graminées. Parcelle à labourer.
Première rotation		05-20 à 05-24 R = 15	05-25 à 05-29 R = 15	05-30 à 06-03 R = 15	Fauchée le 8 juin R = 20	05-15 à 05-19 Pâturage hâtif de graminées fertilisé à l'azote. R = 15 06-04 à 06-08 R = 15
Deuxième rotation		06-09 à 06-13 R = 20	06-14 à 06-18 R = 25	06-19 à 06-23 R = 25		06-24 à 06-28 R = 25
Troisième rotation	07-09 à 07-13	07-04 à 07-08 R = 25	07-14 à 07-18 R = 20	07-19 à 07-23 R = 20	06-29 à 07-03 R = 25	07-24 à 07-28 R = 20
Quatrième rotation		08-03 à 08-07 R = 20	08-08 à 08-12 R = 20	08-13 à 08-17 R = 40	07-29 à 08-02 R = 20	08-18 à 08-22 Labour
Cinquième rotation		08-28 à 09-01 Fin	09-02 à 09-06 Fin		08-23 à 08-27 R = 40	
	Du 7 au 27 septembre: Pâturage de secours ou alimentation mécanique					
				09-27 à 10-01 Fin	10-07 à 10-11 Fin	

(1) Adapté de: A. Voisin, Productivité de l'herbe, Flammarion éd., Paris, 1957, p. 239.

BIBLIOGRAPHIE

The sheep raiser's manual, chapitre 3, grazing management.

L'herbe, Pâtre no 309

Elevage d'agneaux à l'herbe ou à la bergerie, Pâtre no 329

Forage, préférence of ewes, sheep Canada magazine vol. 11, no 4

Pasture improvement and management concepts, D.E. Hogue, Cornell University

Using short duration grazing to improve pasture production, Cornell University fact sheet 2202

Importance d'une bonne régie des pâturages et des prairies dans la production ovine, Michel Perron, MAPAQ, Rock Forest, conférence 87-02-20

Cours par correspondance, la production ovine, leçon 6, comment exploiter les pâturages, Ministère de l'Education

Engraissement d'agneaux à l'herbe et mécanisation des bergeries, projet d'aide à l'innovation technologique, Agriculture-Canada

Essai d'une clôture à haute tension en production ovine, projet d'aide à l'innovation technologique, Agriculture Canada

Plantes fourragères culture, C.P.V.Q., agdex 120/20

Source des tableaux et figures:

Pour les tableaux I, II, figures 7 et 8, réf. cours par correspondance du ministère de l'Education

Pour les tableaux III, IV et VI et la figure 1, réf. Pâtre 309

Pour les figures 2 et 3, réf. conférence de Michel Perron, agr.

LA GESTION FINANCIERE
DANS LA RENTABILITE DES FERMES OVINES

PAR

MARCEL SAUVE

AGRONOME, E.A

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES PECHERIES
ET DE L'ALIMENTATION

SAINT-HYACINTHE, LE 14 FEVRIER 1989.

LA GESTION FINANCIERE
DANS LA RENTABILITE DES FERMES OVINES

La production ovine a connue un développement remarquable depuis la fin des années 1970. Cette production s'est taillée une place plus importante au sein de l'agriculture québécoise. Le tableau suivant illustre bien cette progression.

NOMBRE DE TROUPEAUX OVINS

	100 à 200 (brebis)	201 à 300 (brebis)	301 à 400 (brebis)
1966	8	0	0
1976	65	16	5
1982	115	45	28
1986	150	80	40

Au niveau de la région (06) Saint-Hyacinthe, les statistiques de 1986 nous indique que le nombre de brebis représente 4.9% (3 400 brebis) du total de la province (10e rang) et que le nombre de fermes par rapport Québec est de 6.5% (70 fermes).

Au niveau de l'A.S.R.A., il y a dans la région de Saint-Hyacinthe 19 fermes assurées pour un total de 1 870 brebis (98 brebis/ferme) et au niveau du Québec, il y a 450 assurés pour 59 450 brebis soit 132 brebis/ferme.

Cette progression est importante et remarquable mais chez ces éleveurs, est-ce qu'il y en a beaucoup qui ne vivent que de la ferme... je ne crois pas. Les entreprises sont probablement viables mais difficilement rentables c'est-à-dire obtenir de la ferme amplement de revenu pour payer les dépenses d'opérations, assumer le coût de vie en entier, faire les paiements (capital + intérêt) et avoir un petit surplus (solde pour expansion).

Les producteurs se doivent d'utiliser de nouvelles techniques dans la mesure du possible et ces techniques doivent toucher toutes les facettes de production. Cependant on ne peut parler de l'emploi d'une technique sans considérer son impact sur le revenu. De plus il faut regarder l'ensemble de l'entreprise ce qui nous amène à parler de "Gestion".

GESTION TECHNIQUE: On observe les facteurs du genre:

Kilos d'engrais à l'ha., kg de grains/-brebis.

Nombre d'agneaux produits/brebis/an

Rendements de fourrages et grains/ha etc...

GESTION ECONOMIQUE: Le but ici étant d'analyser la situation économique. On établit des budgets, on discute de rentabilité etc...

GESTION FINANCIERE: Il s'agit de planification des emprunts (court terme, moyen terme et long terme). Cette partie de la gestion doit-être pris très au sérieux principalement dans les productions où la rentabilité ne semble pas toujours assurée.

A partir d'une analyse de groupe de 12 fermes de l'Estrie et des Bois-Francs, nous allons faire ressortir quelques critères Technico-Economiques ou'il est important de regarder de près dans la rentabilité des fermes ovines.

DESCRIPTION DE LA FERME:

	Groupe (12)	Tête (3)
Actif total	\$143 400,00	\$247 300,00
Passif	\$86 000,00 (60% ou \$338,00/brebis)	-----
Superficie (céréales+fourrages)	63 ha.	111 ha.
Nombre de brebis	254 brebis	450 brebis

REPARTITION DES ACTIFS:

Terre + bâtisses	54% (\$304,00/brebis)	---
Animaux	24% (\$135,00/brebis)	---
Outillage	14% (\$79,00/brebis)	---
Valeur des stocks	<u>8% (\$45,00/brebis)</u>	---
Total	100% <u>(\$563/brebis)</u>	

RESULTATS ECONOMIQUES:

	Groupe (12) (254 brebis)	Tête (3) (450 brebis)
Revenu total de la ferme (avec A.S.R.A)	\$39 600,00 (\$156,00/brebis)	\$81 300,00 (\$181,00/brebis)
Dépenses monétaires	<u>\$27 300,00 (69%)</u>	<u>\$47 200,00 (58%)</u>
Profit brut total:	\$12 300,00	\$34 100,00
Profit brut /brebis:	\$48,00	\$76,00
Différence de \$28,00.		

RESULTATS TECHNIQUES:

Nbre d'agneaux vendus/brebis (Sans achat)	1.03	1.39
Nbre d'agneaux nés/brebis hivernées	1.43	1.73
Nbre d'agneaux sevrés/brebis hivernée	1.25	1.46
% de mortalité	12.6%	15.8%
Poids moyen/agneaux vendus	22.4	35.9

CONTROLE DES COUTS:

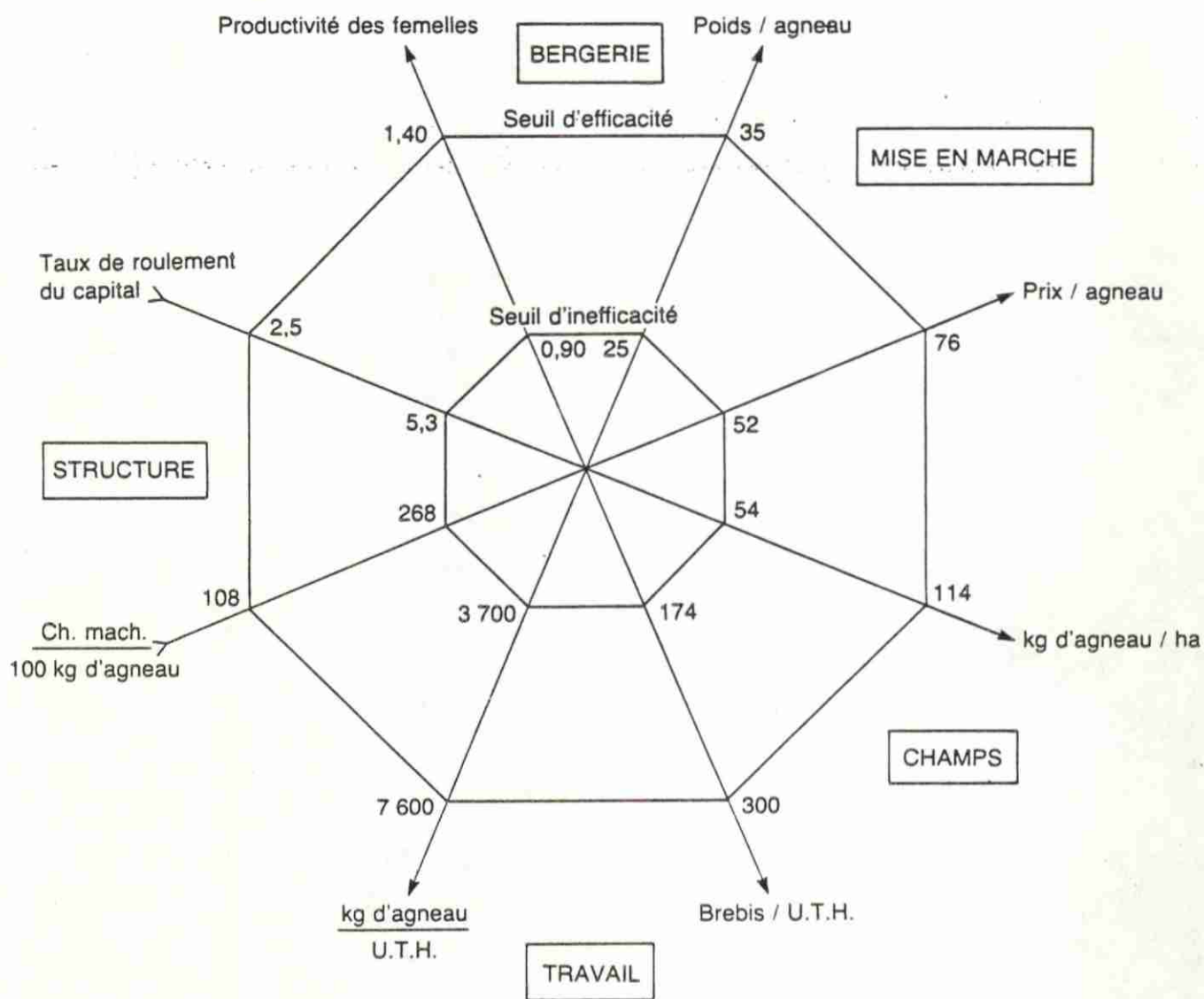
	Groupe (12)	Tête (3)
Charges réelles/\$100,00 de produits bruts	\$101,48	\$92,06
Salaires payés/\$100,00 de produits bruts	\$6,08	\$6,89
Intérêt payés / \$100,00 de produits bruts	\$6,08	\$6,89
Engrais et amendements /ha.	\$35,76	\$35,40
Engrais et amendements/brebis	\$8,88	\$10,20
Engrais et amendements/kg d'agneau	\$0,25	\$0,21

N.B. Ce sont les frais directs et généraux qui diminuent avec ce nombre de brebis.

CAPACITE FINANCIERE DE LA FERME:

	Groupe (12)	Tête (3)
Profit brut	\$12 300,00 (\$48,00)/brebis	\$34 000,00 (\$76,00)/brebis
Estimé du coût de vie	- \$12 000,00	- \$12 000,00
Réserve pour imprévus 3% du revenu brut	- \$ 1 100,00	- \$ 2 400,00
Solde pour paiements:	- \$800,00 (négatif)	\$19 700,00
Emprunt à l'O.C.A.B 8% - 20 ans (\$106,00/\$1 000,00 de prêt)	-0-	\$185 000,00 (avec cette efficacité)

DIAGRAMME D'EFFICACITÉ 1984 — RÉGION 01



COMMENTAIRES

POINTS FORTS

POINTS FAIBLES

SOMMAIRE DE L'IMPACT D'UNE AMELIORATION

TECHNICO-ECONOMIQUE

- De façon générale, le groupe de tête donc habituellement ceux qui sont des leaders, qui s'informent, qui consultent, qui s'instruisent d'avantage, qui sont à la recherche de l'excellence, ont un bénéfice d'exploitation deux fois plus grands que la moyenne.
- L'endettement demeure toutefois élevé pour l'ensemble des producteurs soit 60% ou \$338,00/brebis. La rentabilité est souvent assurée via un revenu extérieur.
- Le groupe de tête possède plus de ressources en fonds de terre et brebis, cependant la main-d'oeuvre est plus efficace.
- Le produit brut des entreprises de têtes est du double supérieure à celui de la moyenne. De plus leur vente d'agneaux (kg) est de 236% supérieure à la moyenne. D'autre part le % de ventes/produit brut total du groupe de tête est supérieur à celui du groupe. Ce qui reste comme conclusion que ces entreprises sont moins sensibles que les autres aux compensations de l'A.S.R.A.
- L'actif total demeure semblable peu importe la tête ou le groupe. Cependant on a une meilleure utilisation des ressources financières.
- Tout en gardant 65% de plus de brebis/U.T.P (unité-travail-personne), les entreprises de têtes vendent 221% de plus de kg d'agneau/U.T.P, 206% de ventes/U.T.P de plus et 192% de plus que celles du groupe.
- Le nombre d'agneaux vendus/brebis (groupe de tête, sans achat) est 36% supérieur à celui du groupe. Le nombre d'agneaux nés et sevrés est supérieur à celui du groupe. Le groupe de tête est davantage axé sur l'agneau lourd. Dans le modèle de l'A.S.R.A le veau lourd compte pour 30%
- Concernant la productivité des sols, là encore, le groupe de tête a une longueur d'avance.

Kg d'agneau/hectare + 35%

Ventes/ ha + 26%

Produit brut/ha + 17%

Céréales/ha + 17%

- Concernant le contrôle des coûts, ce sont les frais directs et généraux qui diminuent avec le nombre de brebis.

- La taille moyenne de ces 12 fermes ovines, ainsi que la productivité de leurs ressources n'assure que partiellement le coût de vie.

- Les 3 fermes dans le groupe de tête s'y retrouvent à cause de:

- Nombre de brebis suffisantes

- Une quantité appréciable de kg d'agneau vendu /brebis et par hectare

- Un poids élevé des agneaux et à un bon prix.

BUDGET DE PRODUCTION
(MODELE DE 400 BREBIS)

REVENU:

Vente d'agneaux 452 agneaux à \$81,44	\$36 800,00
A.S.R.A \$54,35/brebis	\$21 740,00
Vente de laine (1 130 kg à \$1,38/kg)	\$1 560,00
Animaux de réforme (56 brebis à \$54,00) + (5 béliers à \$70,00)	\$3 300,00
Divers (remboursement de taxes etc...)	\$1 600,00

(163,00/brebis) \$65 000,00

DEPENSES:

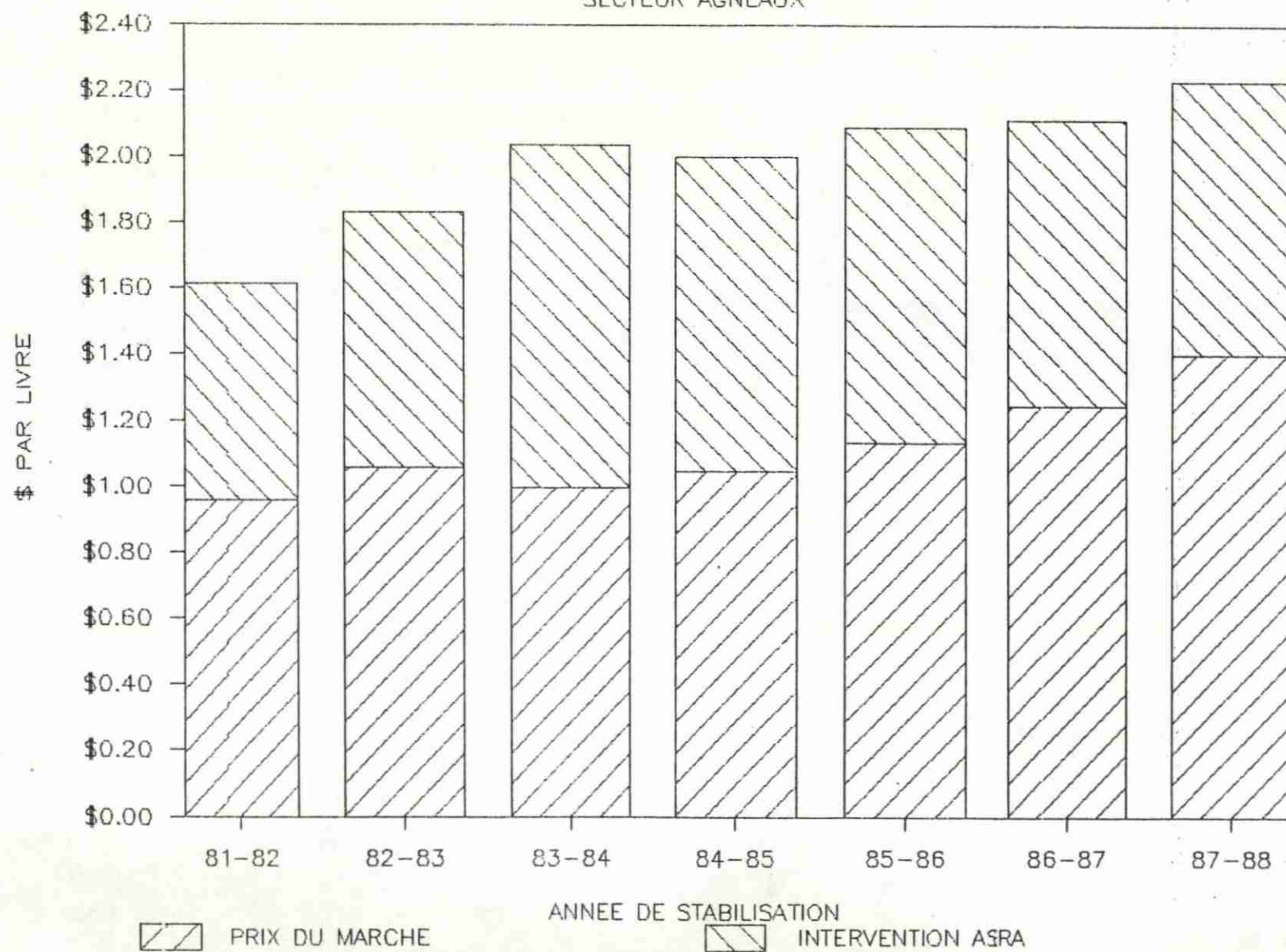
Achat de béliers	\$2 025,00
Achat d'aliments	\$3 560,00
Approvisionnement, semences, engrais	\$3 695,00
Médicaments + vétérinaires	\$1 400,00
Entreprise + rép. outillage + carburant	\$4 400,00
Entreprise + Rép. terre et bâtisses	\$2 200,00
Depenses auto	\$1 200,00
Assurance générale	\$1 400,00
Frais de mise en marché (commission sur l'abattage)	\$2 600,00
Frais de transport	\$2 150,00
Travaux à forfait	\$900,00
Salaires occasionnels	\$400,00
Electricité + téléphone	\$730,00
Honoraires professionnels + cotisation	\$500,00
A.S.R.A \$27,00/brebis	\$10 800,00
Divers (3%)	\$2 040,00

Profit brut	((\$62,00/brebis) \$25 000,00
Moins: Coût de vie	\$12 000,00
Réserve pour imprévus 3%	\$2 000,00
Solde pour paiements	\$11 000,00

N.B. Cette somme de \$11 000,00 permet de rembourser un prêt de \$104 000,00 à 8% - 20 ans.

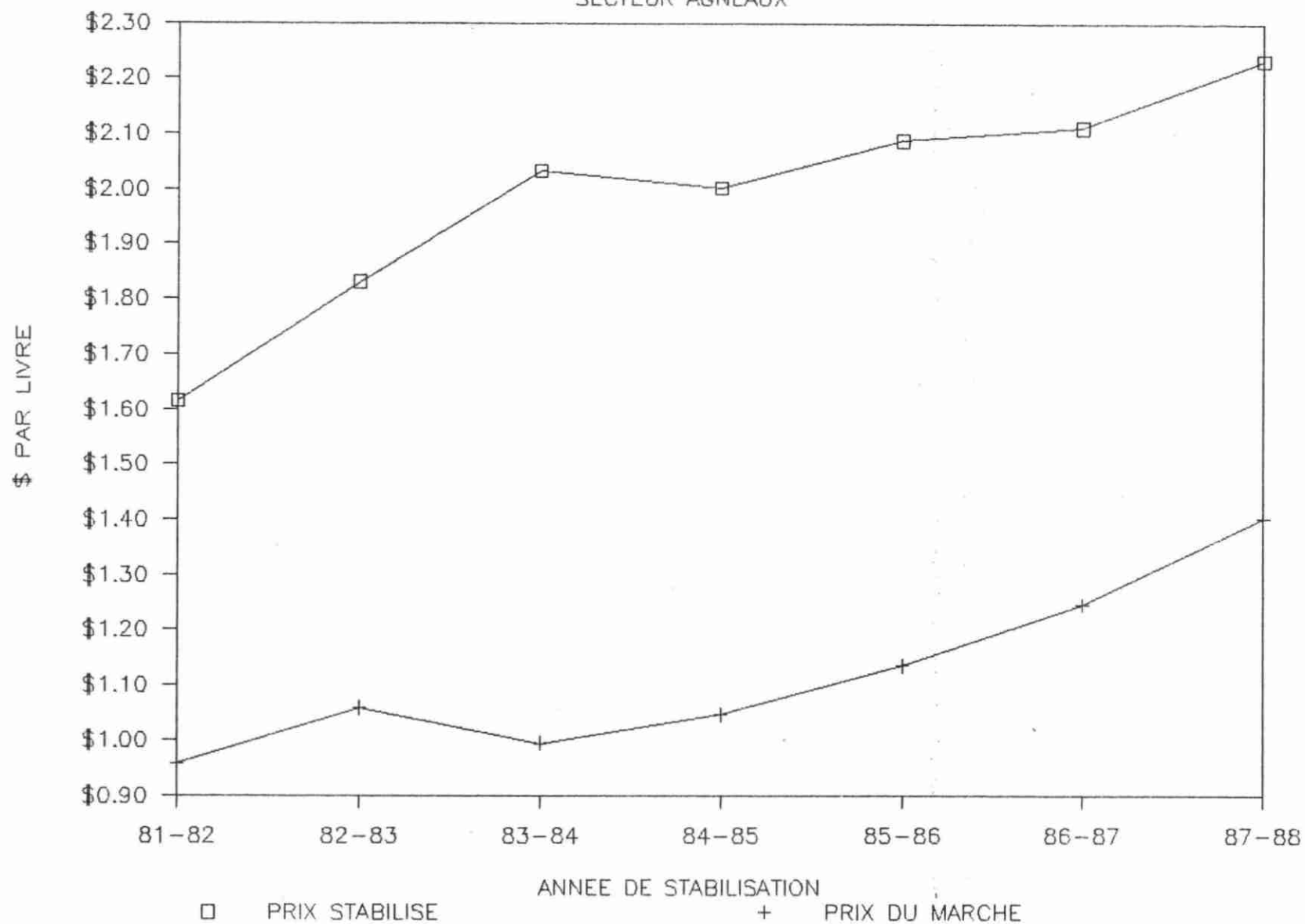
ETAT DE LA SITUATION

SECTEUR AGNEAUX



ETAT DE LA SITUATION

SECTEUR AGNEAUX



Si je conserve les mêmes données Revenu brut/brebis, % de dépenses, Revenu net/brebis et si je change le nombre de brebis, j'obtiens les potentiels d'emprunt suivant:

	<u>100 brebis</u>	<u>150 brebis</u>	<u>200 brebis</u>
Revenu brut total (163,00/brebis)	\$16 300,00	\$24 450,00	\$32 600,00
Dépenses (62%)	\$10 100,00	\$15 160,00	\$20 200,00
Profit brut	\$6 400,00	\$9 290,00	\$12 400,00
Coût de vie	- \$ 12 000,00	- \$ 12 000,00	- \$12 000,00
Réserve pour im- prévus (3% du re- venu brut)	- \$500,00	- \$750,00	- \$980,00
Solde pour imprévus	6 100,00	- \$3 460,00	- 580,00

Donc on peut en déduire que dans la majorité des cas, il est tout à fait requis et normal d'avoir un travail extérieur pour boucler. Le seuil de rentabilité et ce sans aucun emprunt serait de 210 brebis.

CONCLUSION

En conclusion finale, je dirais que les "écarts" observés dans cette analyse de données montrent l'importance des améliorations à apporter et la vigilance qu'il faut conserver afin d'obtenir un "plus" qui va améliorer la rentabilité. Faire aussi comme le mentionne Suzanne Dion et Michel Viens (Bulletin des Agriculteurs - novembre 1988) et je cite "ou bien on a un troupeau de 380 à 400 brebis avec un agnelage/an ou on en garde 300 avec une performance de 385 agnelages/an..". Il vaut souvent mieux améliorer l'entreprise actuelle que de grossir et de manquer de temps, d'argent et d'énergie pour s'en occuper.

Les perspectives de rentabilité en production ovine ne sont pas motivantes à outrances.

On peut toujours garder des moutons simplement par amour, pour s'amuser ou encore tolérer des pertes monétaires qui seront absorbées par un revenu extérieur tout en profitant d'un retour d'impôt mais je crois que l'on peut faire mieux. Les perspectives d'amélioration sont grandes.

Bibliothèque Cécile-Rouleau



QMC A 567 420